



SOMMAIRE :

- **Mildiou : Situation sur le terrain :** des tas de déchets non gérés sont présents dans la plaine.
- **Ne tardez pas à gérer vos tas de déchets.**
- **Rappel des consignes pour le stockage du plant et la plantation.**
- **Taupins :** Mesure du risque en parcelle. Attention aux confusions
- **Rejoignez le réseau de piégeage des limaces !**

OBSERVATIONS : 4 tas de déchets ont été observés cette semaine.

SITUATION DANS LA PLAINE :

Dans le Nord et le Pas de Calais, la majorité des semis de betteraves a été réalisée la semaine dernière à la faveur du redoux et des conditions printanières. L'état structural des sols est relativement moyen, les quelques gelées hivernales n'ont pas permis de restructurer en profondeur. Les préparations de sol réalisées ces dix derniers jours vont de moyennes à satisfaisantes. Les labours de décembre ont été réalisés pour la plupart en bonnes conditions et ont bénéficié des quelques rares jours de gelée permettant une reprise correcte des sols. Les labours de Janvier/février ont été réalisés dans des conditions moyennes rendant les reprises relativement difficile. Le vent séchant de ces 10 derniers jours a provoqué un dessèchement et un durcissement de la structure en surface, ce qui a compliqué le travail du sol. Ce phénomène est accentuée dans les zones argileuses.

Quelques parcelles de pommes de terre ou bords de parcelles ont été plantées ces 15 derniers, principalement en variétés précoces (Carvin , Estevelles, Gondecourt, Quaëdypre..).

Dans les départements Picards, les chantiers de plantation sont très timides. Quelques producteurs ont démarré :

- Hier, sur les secteur du Santerre et du Tardenois pour des variétés hâtives,
- La semaine dernière, sur la zone d'épandage de la féculerie de Vecquemont.

Sur le secteur du Ponthieu, les plantations de variétés hâtives pour l'industrie sont bien avancées.

De manière générale, les producteurs ont tendance à être dans la retenue. Le démarrage des plantations sera réellement effectif après les pluies de cette semaine pour faciliter le travail du sol. En effet, pour les labours les plus tardifs, les conditions de reprises sont plutôt mauvaises dans les terres un peu plus argileuses (difficile de comparer à l'année dernière où les reprises étaient très simples). Les livraisons de plants perturbent également l'organisation. Les plantations de féculer commencent timidement en ce début de semaine.

METEO :

Après une quinzaine de jours de temps doux, sec et ensoleillé, la météo change ce mardi avec des températures à la baisse qui devraient devenir très fraîches en fin de semaine (gelées matinales, 3 à 5°C en journée). Côté précipitations, quelques millimètres sont annoncés d'ici au week-end. Même si la pluie est la bienvenue, les températures basses des jours à venir ne devraient pas permettre un réel démarrage des plantations avant le courant de semaine prochaine.



Parcelle de hâtives plantée le 13 mars à Vermelles (62)

Photo : B.HOUILLIEZ—CA59/62



Parcelle plantée à Quaëdypre (59)

Photo : C.HACCART—CA59/62

MILDIU:

Situation sur le terrain

Les tournées d'observation des tas de déchets et d'écarts de triage ont repris cette semaine.

Malheureusement, comme c'est le cas tous les ans, des tas de déchets non gérés sont observés dans la plaine à proximité de parcelles qui vont être prochainement emblavées en pommes de terre !

Cet hiver, les gelées rares et de faible intensité n'ont pas ou peu affecté les tubercules restés au champ ou mis en dépôt dans la plaine. Des repousses vont commencer à se développer prochainement sur ces tubercules, ce sont des sources d'inoculum primaire qui permettent la survie des spores de mildiou durant l'hiver et leur dissémination dans l'environnement.

Dans les départements du Nord et du Pas de Calais :

4 tas de déchets et d'écarts de triage qui n'ont pas encore été gérés ont été observés cette semaine dans le secteur des Flandres, à West Cappel, Rexpoëde et Wormhout.

Pour le moment, il s'agit juste de tas de tubercules et de terre, aucune repousse n'a été observées sur les tas suivis cette semaine.

➔ **N'attendez pas que la végétation se développe pour bâcher vos tas de déchets, il faut intervenir le plus rapidement possible, c'est primordial pour bien démarrer la campagne !!**

Pourquoi et comment gérer les tas de déchets ?

Si rien n'est fait pour empêcher les repousses de faire leur apparition sur les tas, le mildiou pourrait s'y développer rapidement, ce qui va constituer **une source d'inoculum importante pour les parcelles situées à proximité**. En effet, les spores de mildiou, emportées par le vent, peuvent parcourir des distances d'environ 1km pour aller contaminer les jardins et les parcelles situés à proximité.

Il faut aussi savoir que le tas de déchets permet la conservation de nombreuses maladies comme la fusariose, la pourriture molle (*Erwinia spp*), la pourriture aqueuse (*Pythium spp*) ou les alternarioses. C'est également un refuge pour les doryphores et un réservoir pour les virus !!

Si vous êtes concerné, **ne tardez pas à bâcher vos tas avec une bâche noire de type "ensilage" pour empêcher le développement des repousses et protéger vos parcelles d'une arrivée précoce de l'épidémie**. Des précautions particulières sont à prendre, car l'écoulement de jus est important avec cette méthode. Le tas devra être éloigné de tout point d'eau, de toute parcelle voisine de pomme de terre, se situer à plus de 10 m des chemins et être entouré d'une butte de terre.

La gestion des tas de déchets principalement constitués de tubercules pourra s'effectuer à l'aide d'un traitement à la chaux vive par un mélange aussi homogène que possible de chaux vive avec les déchets dans une proportion de une dose de chaux vive pour dix doses de déchets de pommes de terre (voir méthode et recommandations dans le BSV n°3).

Une gestion du tas en le recouvrant de fumier ou de terres de déterrage de betteraves peut également être envisagée.

Quelle que soit la méthode choisie, il faut surveiller régulièrement le tas pour vérifier que celui-ci ne présente aucune repousse et intervenir le cas échéant.



Tas de déchets non géré situé à West Cappel (59). Pas de repousses pour le moment.

Photo : C.Haccart—CA 59/62



Tas de déchets bâché (photo d'archive)

Photo : C Haccart CA 59 62

RAPPEL DES CONSIGNES POUR LE STOCKAGE DU PLANT ET LA PLANTATION :

Les consignes à respecter par le producteur pour le stockage du plant

- Vérifiez l'état germinatif et la fermeté des plants : la vigueur germinative peut-être contrôlée en plaçant vos tubercules à 16-18 °C,
- Stockez vos plants dans un **endroit aéré, à l'abri du gel, de la pluie et de l'humidité** ;
- Stockez dans un endroit **exempt d'antigerminatif et ne pas utiliser de pallox ayant contenu des pommes de terre traitées avec un antigerminatif**,
- **Evitez un stockage prolongé en big-bag** (formation de condensation). Le big-bag est un emballage de transport et non de préparation de plants. Transvasez les plants du big bag vers le pallox ;
- **Eviter de provoquer des coups** sur le plant lors des différentes manipulations.
- **Evitez de manipuler les plants à basse température** (inférieur à 8°C) **ou humides** (condensation).

Quelques consignes à respecter à la plantation :

- Le sol doit être **ressuyé sur 15 cm de profondeur**,
- La température du sol doit être **supérieure à 10°C**,
- En plus d'un sol réchauffé, **pensez à réchauffer votre plant (8°C)**, afin d'éviter le développement de condensation sur les tubercules,
- **Bien identifier les lots de plants d'origine différente à la plantation** (marquez par un piquet),
- **Les plants doivent être secs** (attention de ne pas laisser vos plants entreposer en remorque et sous la pluie)



Photo d'archive

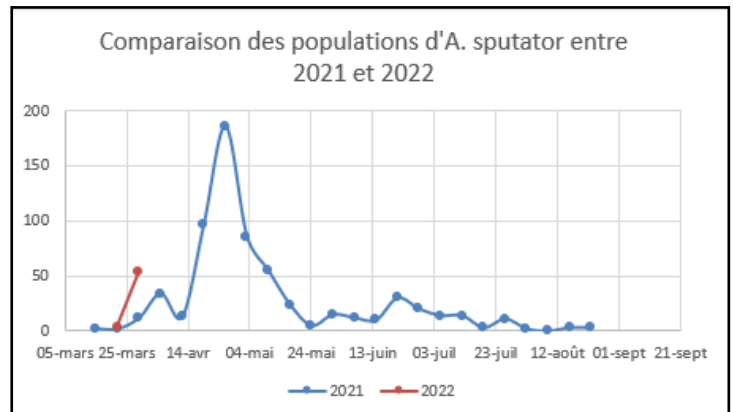
TAUPINS :

Les adultes

Le réseau de piégeage des taupins (adultes) a été mis en place le 14 mars 2022 sur le site du Paraclet (80440 Cottenchy). Ce suivi, installé en 2010, permet d'une part d'identifier les espèces du genre *Agriotes* et d'autre part de suivre les dynamiques de populations. Les espèces suivies sont *Agriotes gallicus*, *Agriotes sordidus*, *Agriotes sputator*.

Ce suivi est complété par une identification au laboratoire des individus adultes « récoltés ».

En comparaison à l'année 2021, le nombre d'individus collectés en 2022 est de 58, contre 16 en 2021. L'espèce piégée et identifiée est *Agriotes sputator*.



ATTENTION AUX CONFUSIONS SUR ADULTES

À l'issue des observations réalisées en parcelles sur l'année 2021, des confusions ont été faites sur adultes, entre genre *Agriotes* et *Athous*.

Selon la bibliographie, seule l'espèce *Athous hemeroides* (taupin acajou) serait préjudiciable pour les cultures. Toutefois, elle s'attaque préférentiellement aux cultures d'hivers (maïs/blé) ; tomates, pommes de terre en dernier recours.

Il est difficile de les différencier. Une identification au microscope est nécessaire.



Athous ADULTE

Photo : FREDON Hauts-de-France



Agriotes ADULTE

Photo : FREDON Hauts-de-France

Les larves

Ces sont les larves qui sont préjudiciables pour la pomme de terre. Elles creusent des galeries dans les tubercules, le rendant impropres à la commercialisation.

POUR EVALUER LE RISQUE : C'EST MAINTENANT !

Afin d'évaluer le risque dans votre parcelle, avant plantation, découpez et enfouissez dans le sol (à 10 cm de profondeur) des tubercules. Disposez les en diagonale une dizaine de pièges. Quatre à cinq jours plus tard, relevez les pièges et appréciez la présence ou non de larves.

Vous pouvez également faire des prélèvements de terre en parcelle (Cf. photos ci-dessous). Les larves peuvent effectuer **des migrations verticales de 50 à 75 cm de profondeur** pour éviter la sécheresse et le froid.

ATTENTION : La non détection de larves avant plantation n'apporte pas la garantie de son absence en cours de végétation ni de dégâts à la récolte.

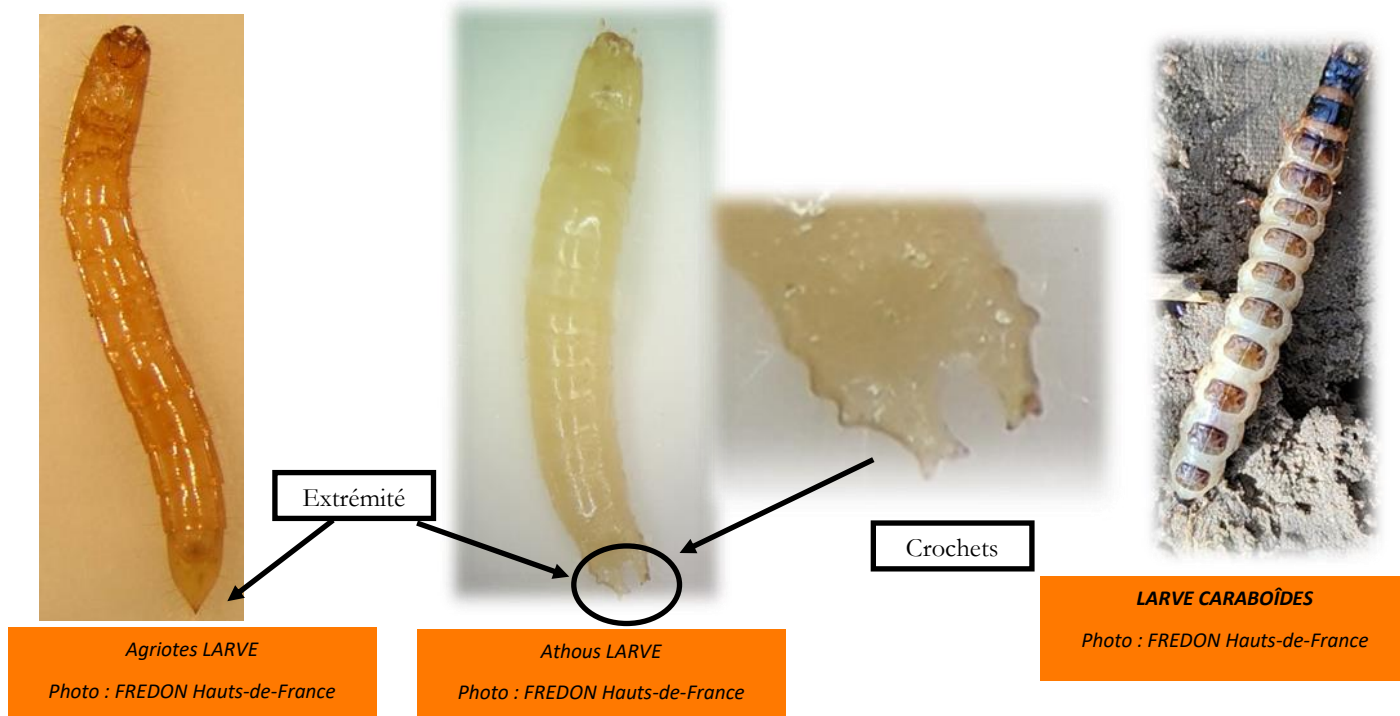


Prélèvement de terre et recherche de larves de taupins (ici *Agriotes sputator*)

Photo : S. Vast (Comité Nord Plant de Pommes de Terre)

ATTENTION AUX CONFUSIONS SUR LARVES

Dans la continuité des observations réalisées en parcelles sur l'année 2021, des confusions ont été faites sur larves, entre genre *Agriotes* et *Athous* ; MAIS EGALEMENT avec des larves de CARABOÏDES (larves auxiliaires, bénéfiques pour les ravageurs). Soyez vigilants et prenez le temps pour la reconnaissance !



REJOIGNEZ LE RESEAU DE PIEGEAGE DES LIMACES !



Vous avez des dégâts dans vos pommes de terre à cause des limaces ?

DE SANGOSSE organise, en partenariat avec McCain, la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, la société Pomuni et les Ets Carré, un réseau de surveillance de l'activité des limaces en pommes de terre sur votre secteur.

Les observations hebdomadaires débutent à la mi-juin pour évaluer l'activité du ravageur et elles se poursuivent jusqu'à la récolte en septembre.

L'objectif étant d'estimer les populations présentes dans vos parcelles pour intervenir si le seuil indicatif de risque est atteint, afin d'éviter de constater des dégâts sur les tubercules à la récolte.

Chaque piègeur qui rejoint le réseau bénéficie d'une formation et du matériel de piégeage nécessaire (un kit de piégeage composé de 4 pièges, 4 jalons et un pluviomètre) qui est envoyé directement sur l'exploitation.

Les observations sont ensuite à réaliser une fois par semaine, le lundi matin (elles consistent à compter les limaces présentes sous les 4 pièges), afin de communiquer les résultats via une application à l'Observatoire.

En fin journée, chaque participants reçoit la synthèse de l'activité du jour par mail avec un accès directement à la cartographie en ligne des résultats ou via l'application.

Si vous avez déjà constaté des dégâts de limaces dans vos parcelles et que vous êtes intéressé par la démarche, contactez Christine HACCART—Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais— 06.74.35.36.52



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 03.21.64.80.88)

Animateurs filière pour le secteur Picardie : Valérie Pinchon - FREDON Hauts de France (Tél : 03.22.33.67.11) et Pierre-Baptiste Blanchant—Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20)

Expertise Miléos : Anaïs Toursel - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.60)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Arvalis Institut du Végétal, Asel, M.Bossaert A2D, Cérésia, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Chambre d'Agriculture de l'Oise, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Hauts-de-France, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Maison Lecouffe, Mc Cain, Nord Négoce, Pomuni France, Pom'Alliance, Réseau Vitalis, Roquette, Sana Terra, SAS Sermaplus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Cabby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 85 32 11).